

**FRATERNITÉ MINISTÉRIELLE DE CROISADE ÉVANGÉLIQUE**  
**29 rue Ferguson, Picton, ON K0K 2T0 Tél. 877-426-3226**  
**Voix: 613-476-7347 Fax: 613-476-8562 Courriel : postmaster@gospelcrusade.ca**

**DEMANDE D’AFFILIATION POUR L’ÉGLISE OU UN MINISTÈRE**

Date \_\_\_\_\_  
jj / mm / aa

1. Nom de l'église ou ministère \_\_\_\_\_

2. Adresse complet \_\_\_\_\_

Téléphone (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ FAX (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

3. Noms, adresses complets et information pour communication (tel., Fax, courriel) pour les membres du Conseil d'Administration (Utilisez une autre feuille si nécessaire)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

4. Nom et adresse de personne(s) affiliées avec la Fraternité de Croisade Évangélique Ministérielle, soit par licence ou par ordination, qui sont impliquées dans ce travail ou qui peuvent recommander votre groupe.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

5. Depuis combien de temps votre groupe se rassemble-t-il comme église ou ministère? \_\_\_\_\_

6. Définissez votre ministère ou décrivez la vision de ce ministère. (Inclure d'autres feuilles si nécessaire) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

7. Ce ministère a-t-il déjà été affilié avec une autre organisation, fraternité ou dénomination? \_\_\_\_\_

Si oui, avec quel organisme \_\_\_\_\_

De (mois, année) \_\_\_\_\_ À (mois, année) \_\_\_\_\_

8. Ce ministère est-il présentement affilié avec une autre organisation, fraternité ou dénomination? \_\_\_\_\_

Si oui, avec quel organisme \_\_\_\_\_

9. Décrivez le but de votre affiliation avec la Fraternité de Croisade Évangélique Ministérielle. (Inclure d'autres feuilles si nécessaire)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

10. Durée de l'existence de ce ministère \_\_\_\_\_ ou date d'incorporation \_\_\_\_\_

Si incorporé, inscrire la date de l'incorporation \_\_\_\_\_ Veuillez joindre une copie de la Charte d'incorporation, la constitution, et la demande pour être reconnu par Revenu Canada comme organisme de charité. Si déjà reconnu par revenu Canada, inscrire la date de l'enregistrement \_\_\_\_\_ et le numéro de l'enregistrement \_\_\_\_\_

11. Ce ministère supporte-t-il des missionnaires dans un pays étranger? \_\_\_\_\_ Si oui, veuillez inscrire leurs noms, ainsi que la ville, l'état, et le pays où ils sont situés. (Inclure d'autres feuilles si nécessaire)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

12. Si vous avez des services hebdomadaires réguliers, veuillez les identifier comme suit :

Jour \_\_\_\_\_ Type de réunion \_\_\_\_\_ L'heure \_\_\_\_\_ Assistance moyenne \_\_\_\_\_  
Jour \_\_\_\_\_ Type de réunion \_\_\_\_\_ L'heure \_\_\_\_\_ Assistance moyenne \_\_\_\_\_  
Jour \_\_\_\_\_ Type de réunion \_\_\_\_\_ L'heure \_\_\_\_\_ Assistance moyenne \_\_\_\_\_  
Jour \_\_\_\_\_ Type de réunion \_\_\_\_\_ L'heure \_\_\_\_\_ Assistance moyenne \_\_\_\_\_

**Inclure ce qui suit avec votre demande :**

1. 1 à 2 pages dactylographiées de l'histoire de ce ministère depuis sa création.
2. Une photo du lieu de rencontre, de l'édifice ou la location physique du ministère.
3. Un exemplaire d'un bulletin récent, ou d'un communiqué de ce ministère.
4. Une copie de la Charte de l'organisation ou des Arrêtés.
5. Des frais de 50\$ non remboursable. Veuillez faire les chèques au nom de la Fraternité de Croisade Évangélique Ministérielle.

**DÉCLARATION DE FOI DE L'ORGANISME**

Nous croyons :

1. *Que la bible est la parole de Dieu. Elle est inspirée de Dieu et est notre autorité suprême. Elle est infaillible.*
2. *Qu'il y a un seul Dieu. Qu'il est éternel. Notre Dieu comprend le Père, le Fils Jésus-Christ, et le Saint-Esprit.*
3. *Que Jésus-Christ est né de la vierge Marie, qu'il est mort sur la croix et qu'il est ressuscité et est allé à la droite du Père, et qu'il reviendra avec toute puissance sur la terre.*
4. *Que la régénération et la conversion par la foi en Jésus-Christ sont absolument essentielles pour le salut des âmes perdues.*
5. *Que l'évangile comprend la sainteté du cœur et de la vie, la guérison du corps, et une expérience personnelle évidente avec le Saint-Esprit tandis que les dons sont manifestés dans la vie du croyant.*
6. *Dans la manifestation présente et futur du royaume de Dieu sur la terre; dans l'autorité et le ministère actuel de l'église; et dans l'avenir, sous l'autorité et le règne de Jésus-Christ.*
7. *Que les morts en Christ ressusciteront à la fin des temps et que l'humanité sera jugée; les justes vivront éternellement avec Christ et les autres vivront la condamnation en enfer pour l'éternité.*
8. *Que les saints vivent en unité spirituelle en Jésus-Christ notre Seigneur.*
9. *Nous croyons qu'il y a d'autres fraternités, organismes et associations appelés de Dieu pour la gloire de Jésus-Christ.*

La Fraternité de croisade évangélique ministérielle conserve le droit de refuser, annuler, reprendre ou retenir le certificat d'affiliation avec un avis par écrit.

**NOUS CROYONS DANS LA DÉCLARATION DE FOI CI-DESSUS ET SOMMES D'ACCORDS DE GARDER LE HAUT STANDARD DU MINISTÈRE DE JÉSUS-CHRIST, ET DE LA FRATERNITÉ DE CROISADE ÉVANGÉLIQUE MINISTÉRIELLE. NOUS, LES SOUSSIGNÉS, SOMMES D'ACCORDS DE COMPTER SUR LA FRATERNITÉ DE CROISADE ÉVANGÉLIQUE MINISTÉRIELLE POUR LA DIRECTION SPIRITUELLE SI DÉSIRÉ, OU AU BESOIN, POUR DEMEURER DANS LES VOIES DE DIEU POUR LE CORPS DE CHIRST ET POUR CEUX DONT DIEU NOUS A CONFIE LA RESPONSABILITÉ.**

\_\_\_\_\_  
NOM ET ADRESSE TITRE

\_\_\_\_\_  
NOM ET ADRESSE TITRE

\_\_\_\_\_  
NOM ET ADRESSE TITRE

\_\_\_\_\_  
NOM ET ADRESSE TITRE

La Fraternité de Croisade Évangélique Ministérielle se réserve le droit d'envoyer un avis par écrit afin de refuser, d'annuler, de répandre, ou de retenir le certificat d'affiliation, selon le cas.

## **INSTRUCTIONS POUR AFFILIATION DE MINISTÈRE AVEC CROISADE ÉVANGÉLIQUE**

1. **BUT :** De pourvoir la base pour la fraternité entre les églises indépendantes et les ministères, ainsi que le soutien spirituel et conseil tel que demandé ou au besoin, selon les écritures :

Hébreux 10 :24-25; Actes 20 :28; Deutéronome 17 :8-11.

### **2. BÉNÉFICES :**

- A. Pourvoir une base plus grande pour reconnaître votre ministère.
- B. Pourvoir un ministère de soutien :
  - 1. Au cas où un pasteur ou des dirigeants sont requis
  - 2. Au cas où un ministère de visites extérieures est désiré.
  - 3. Au cas où il y a des besoins qui surviennent qui sont en dehors des capacités des dirigeants locaux.
    - a) Affaires spirituelles
    - b) Affaires légales
    - c) Disputes ou malentendus.
- C. Pourvoir une fraternité avec des églises d'une même pensée.
  - 1. Réunions et conférences fraternelles périodiques dans différentes régions géographiques.
  - 2. Conférence annuelle à l'administration centrale du ministère à Bradenton en Floride en Janvier à tous les ans.
  - 3. Chaque église est encouragée d'envoyer leur pasteur.
- D. Pourvoir la formation aux dirigeants de votre ministère.
  - 1. Colloques, conférences ou retraites pour les gens de votre ministère.
  - 2. Sujets spécifiques sont disponibles sur cassettes audio ou vidéo.
  - 3. Une école pour former vos membres dans un même accord.
- E. Pourvoir un rapport avec l'organisation des missionnaires autour du monde.
  - 1. Pour recevoir des missionnaires dans vos églises pour enseigner et édifier.
  - 2. Pour adopter et développer les missionnaires.

### **3. MÉTHODE :**

- A. Insérez ce qui suit dans les Arrêtés de votre organisation :
  - 1. **En tout temps, soit par nécessité ou qui serait considéré avantageux aux deux parties, soit le pasteur lui-même ou les anciens eux-mêmes, ou le pasteur et les anciens ensemble peuvent demander aux dirigeants de la Fraternité de croisade évangélique ministérielle pour de l'aide ou avis et conseil.**
  - 2. **Si un pasteur et les anciens ne peuvent résoudre un problème local, ils se soumettront au Conseil de la Fraternité de Croisade Évangélique Ministérielle (FCEM) et obéiront à la décision prise par les dirigeants de FCEM concernant la situation.**
  - 3. **Si le problème local cause une division des membres ou la dissolution de cette organisation, toute propriété et biens demeureront sous le contrôle de la portion des membres et/ou dirigeants qui demeureront sous ces Arrêtés peu importe la majorité. Ce groupe se soumettra ensuite à la Fraternité de croisade évangélique ministérielle comme indiqué au numéro 2, ci-dessus.**
- B. Complétez la demande d'affiliation de votre église. Assurez-vous que chaque officier signe son nom et indique son adresse.
- C. Joindre une copie de la charte et des articles de l'incorporation et des arrêtés de votre église à la formule et envoyer le tout à la Fraternité de Croisade Évangélique Ministérielle.
- D. Suite à la vérification de la Fraternité de Croisade Évangélique Ministérielle, vous serez avisé de votre acceptation et vous recevrez un certificat d'affiliation lors d'un service à votre église locale.

**LIGNES DIRECTRICES POUR LES ÉGLISES AFFILIÉES**  
(ET D'AUTRES MINISTÈRES)

Les églises de Croisade évangélique et d'autres ministères sont des affiliés enregistrés de la Fraternité de Croisade Évangélique Ministérielle et sont soumis à Croisade évangélique du Canada. Ils sont autorisés d'utiliser les nom et logos de Croisade évangélique dans leurs annonces et matériel imprimé. FCEM couvre ces églises spirituellement et concernant l'administration selon Deutéronome 17 :8-11, et elles se soumettent volontairement aux dirigeants de FCEM dans les documents gouvernants. Si le ministère affilié est une église, il se rassemblera régulièrement selon Hébreux 10 :24-25.

1. Chaque église locale ou ministère doit être un organisme légal, enregistré avec le gouvernement provincial dont il appartient. Dans la plupart des cas, ceci inclus les corporations de charité.
2. Chaque église locale ou ministère doit adopter une forme de gouvernement qui peut être soutenu par les Écritures et qui est clairement définie dans les Arrêtés de la corporation. Des modèles d'Articles d'incorporation et des Arrêtés sont disponibles du bureau canadien de FCEM.
3. Chaque église locale doit faire une demande d'exemption pour fins d'impôts avec Revenu Canada. Ceci peut être fait par vous-même, mais votre demande pourrait être expédiée par Croisade Évangélique du Canada. Pour ce faire, vous aurez besoin d'une copie de l'enregistrement du but charitable de Croisade Évangélique du Canada et d'une lettre d'approbation de notre organisation. Veuillez communiquer avec nous pour ces documents.
4. Une copie des Articles d'incorporation certifiés, des Arrêtés et votre numéro d'enregistrement de charité devrait être sur nos dossiers dans nos bureaux du Canada.
5. Une église locale ou ministère affilié doit avoir un dirigeant qui possède un certificat d'accréditation courant de la Fraternité de Fraternité de Croisade Évangélique Ministérielle.
6. Le gouvernement d'une église locale doit comprendre un pasteur, des anciens, des diacres et un conseil d'administration selon ses besoins. Les ministères seront gouvernés par un conseil d'administration selon la loi canadienne.
7. Une église locale ou ministère affilié ne peut pas faire partie, ou être membre d'une autre dénomination ou organisation de ministres et églises de ce genre. Toutefois, les détenteurs de lettre de créance de FCEM sont permis de garder leurs liens avec des organisations semblables, pour fraterniser.
8. Chaque église ou ministère affilié doit identifier les individus qui sont appelés de Dieu pour le servir, et de les référer à FCEM pour avis concernant une formation pour le ministère dont ils sont appelés.
9. Un membre du presbytère de FCEM ou votre coordonnateur de district doit être invité au moins une fois par année à visiter chaque église locale. Ceci peut inclure des rencontres avec les anciens, le conseil d'administration, les diacres, prêcher durant un service, ou enseigner une classe d'école du dimanche, et/ou envers le ministère personnel envers les dirigeants.
10. Vous devez envoyer un rapport financier annuel à FCEM, bureau canadien, au mois de février ou dans les 60 jours après la fermeture de l'année fiscale de l'église ou ministère.
11. Chaque affilié complètera son rapport annuel de charité lui-même à Revenu Canada. Si ce n'est pas fait, vous pourriez vous faire enlever votre affiliation immédiatement.

## LES QUESTIONS LES PLUS DEMANDÉES

**QUESTION:** Fraternité de Croisade Évangélique Ministérielle est-elle une dénomination?

**RÉPONSE:** Nous évitons les règlements, les listes de ce que nous devons faire ou pas souvent associé avec des dénominations, mais dans un sens légal nous le sommes. Nous sommes enregistré avec Revenu Canada et plusieurs gouvernements provinciaux en tant qu'organisation centrale de ministres, d'églises et de ministères. Nous avons le droit de donner des certificats d'affiliation, de licence et d'ordonnance aux États-Unis et au Canada.

- **Chaque église locale ou ministère garde son nom.** L'église a l'option d'utiliser le nom et le logo de Croisade Évangélique sur sa papeterie ou ses affiches. Ceci est différent que d'identifier les églises à dénomination.
- **Toutes contributions financières sont données à l'église locale ou ministère** qui en tient compte, et ne deviennent pas des biens de la Fraternité de croisade évangélique ministérielle ou Croisade Évangélique du Canada.
- **L'église locale ou ministère peut faire des dons à des projets variés de FCEM ou Croisade Évangélique du Canada d'une façon volontaire.** Il n'y a aucun frais demandé aux églises et leurs membres, dont certaines dénominations demandent habituellement.

**QUESTION:** Est-ce que l'affiliation avec Croisade Évangélique affecte la possession de propriétés, ou restreint les options de construction, d'hypothèque, de vente, de l'église locale ou ministère?

**RÉPONSE :** Non! Chaque église locale ou ministère appartient sa propriété et gouverne ses propres affaires. Seulement si l'église cessait d'exister que Croisade Évangélique s'impliquerait dans ce qui resterait. Ceci est en accord avec Revenu Canada, que tous les biens résultants d'une dissolution d'une organisation charitable enregistrée soient saisis par la Couronne ou donné à un autre œuvre de charité enregistré.

**QUESTION :** Est-ce que le jour des églises « indépendantes et ministères » est parti?

**RÉPONSE :** Pour plusieurs personnes, oui. Il y a eu tellement d'extrémistes, d'hérésie, du légalisme, des membres blessés et des pasteurs égarés pour causer plusieurs croyants aujourd'hui à se diriger vers des églises locales qui ont une couverture spirituelle et administrative. Il y a parfois un besoin pour de l'aide et influence venant de l'extérieur pour maintenir l'ordre et aider à résoudre des problèmes. Des églises indépendantes n'ont normalement pas personne à qui se tourner, qui aurait leur église à coeur.

**QUESTION :** Pourquoi une église locale devrait s'affilier avec la Fraternité de Croisade Évangélique Ministérielle.

**RÉPONSE :** Il y a plusieurs raisons pourquoi une église indépendante ne devrait pas demeurer seule dans le Corps de Christ. Les années des antécédents de l'église nous révèlent que très peu d'églises indépendantes ont survécues jusqu'à la deuxième et troisième génération. Leur existence ne dure qu'aussi longtemps que le fondateur est en position de dirigeant.

- En faisant partie de FCEM vous êtes garanti une succession de dirigeants faite de façon ordonnée. On peut aussi aider à trouver des bons pasteurs et autre personnel ministériel.
- La relation avec FCEM assure une responsabilité pour un dirigeant parmi ses collègues et une couverture spirituelle de plusieurs membres du conseil.
- Les pasteurs, anciens, diacres et autres dirigeants ont une fraternité avec des hommes et femmes de la même foi en partageant les ressources de FCEM incluant des invités et participants à des conférences, réunions et événements spéciaux de FCEM. Ceci comprend des taux spéciaux pour tous les détenteurs de lettre de créance pour permettre le plus de gens possible d'assister à la convention annuelle au mois de janvier de Croisade Évangélique, Administration Centrale à Bradenton, Floride.
- La formation de laïcs par les Instituts de ministère de Croisade Évangélique pourvoit la préparation des gens pour différents ministères dans l'église locale.
- Faire parti de la Fraternité de Croisade Évangélique Ministérielle permet à une église locale de voir le monde entier en participant à l'effort d'évangélisation internationale des missionnaires de FCEM dans plus de 32 pays étrangers. Les membres ou ministères affiliés peuvent voyager pour faire de courtes missions dans un pays un pays en développement pour seulement quelques jours, ou quelques semaines. Chaque église et ministère doivent toucher la vie des gens dans un pays en développement. Dieu béni ceux qui le font!